

PARENTS PROFESSIONNELS

Vous vivez chaque jour les difficultés scolaires d'enfants intelligents en situation de handicap en raison de troubles spécifiques des apprentissages comme la dysphasie, la dyslexie, la dysorthographe, la dyscalculie, la dyspraxie, la dysgraphie ...

Vous partagez leurs efforts, leurs déceptions, leurs espoirs. Vous êtes persuadés que la prise en compte de ces troubles doit continuer de progresser.

Pour être reconnu par les différentes instances officielles, nous devons être nombreux.

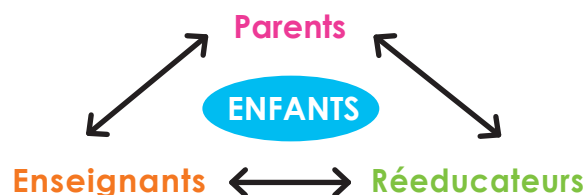
Nous n'atteindrons nos objectifs qu'avec votre soutien.

REJOIGNEZ-NOUS : ADHEREZ

Nos enfants ont des droits (aménagement pédagogiques, aménagements des examens, matériel adapté...).

Faisons en sorte qu'ils soient respectés.

La scolarité adaptée aux enfants atteints de troubles spécifiques du langage doit être faite **en partenariat**



pour tous ceux qui s'intéressent à la

DYSLEXIE

www.apedys.org

PARENTS parents

SOIGNANTS soignants

ENSEIGNANTS enseignants

CHERCHEURS chercheurs

APEDYS RHÔNE

Cette affiche a été créée pour faire connaître notre site et notre association.

N'hésitez pas à nous la demander pour l'afficher dans les salles d'attente des orthophonistes, médecins traitants, médecins scolaires, pédiatres, salles des professeurs ...

Plaquette APEDYS Rhône : septembre 2009

APEDYS

ASSOCIATION DE PARENTS
D'ENFANTS DYS

Dyslexie, Dysorthographe
Dyscalculie ...

Troubles Spécifiques
du Langage



Association Loi 1901

APEDYS RHÔNE

35 RUE VICTOR HUGO
69002 LYON
04 78 42 00 22
rhone@apedys.org



Site internet
www.apedys.org

DEFINITIONS

Troubles spécifiques des apprentissages

Dyslexie :

Difficulté durable d'apprentissage de la lecture et d'acquisition de son automatisme, chez des enfants intelligents, normalement scolarisés, indemnes de troubles sensoriels et de troubles psychologiques préexistants.

Dysorthographe :

Trouble significatif et durable de la production écrite sur le plan de l'orthographe. Ce trouble accompagne constamment les difficultés de lecture.

Dyscalculie :

Trouble spécifique affectant les activités logico-mathématiques (raisonnement logique, construction et utilisation du nombre).

Dyspraxie :

Trouble de l'exécution des gestes. L'enfant peut dire ce qu'il faut faire pour réaliser les gestes (habillage, dessin géométrique ...) et il ne peut les réaliser correctement.

Dysgraphie :

Trouble persistant de la réalisation du geste graphique, affectant la forme de l'écriture.

Dysphasie :

Trouble structurel inné et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral.

Ni les parents,
ni les enseignants
et à fortiori ni les enfants
ne sont responsables de
ces troubles spécifiques
des apprentissages.

Mais ils ne doivent pas l'ignorer.

La dyslexie touche 8 à 10% d'écoliers appartenant à tous les milieux sociaux.

Une dyslexie sur trois est précédée d'un retard de langage.



A des degrés de gravité plus ou moins sévères, la dyslexie est souvent accompagnée de troubles associés comme :

- Les perturbations du langage oral
- Les difficultés d'orientation dans le temps et/ou l'espace
- Les difficultés de discrimination visuelle et/ou auditive
- Les difficultés de latéralisation
- Les difficultés de mémorisation
- Les troubles de l'attention
- Les troubles de l'humeur et du comportement

NOS ACTIONS

- Réunions d'informations et de rencontre pour les parents
- Conseils à nos adhérents
- Organisation de rencontres pour les enfants (pique nique, bowling, accrobranche...)
- Organisation de conférences sur différents thèmes liés aux TSA
- Organisation de la Journée nationale des dys le 10/10 dans le Rhône
- Envoi du P'tit bonjour, lettre trimestrielle d'information
- Diffusion d'informations sur le site www.apedys.org
- Réunions de sensibilisation dans les établissements scolaires
- Participation à l'Inspection Académique au Groupe Départemental Troubles Spécifiques des Apprentissages (TSA)
- Participation aux formations : formateurs d'enseignants spécialisés, enseignants de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) et des Maisons Familiales et Rurales (MFR), formation des Auxiliaires de vie Scolaire (AVS) et des Emplois Vie Scolaire (EVS) ...
- Présentation à l'IUFM de nos actions, apport de témoignages de parents
- Lien et échanges réguliers avec les quatre centres référents de la région lyonnaise
- Adhésion au réseau de soins E=MC^{dys}
- Signature d'une convention de partenariat avec la MPDH et participation aux Equipes Pluridisciplinaires d'Evaluation Troubles Spécifiques des Apprentissages (EPE TSA)
- Membre du Conseil d'Administration de la Courte Echelle
- Aide à l'insertion professionnelle des jeunes adultes